



MAIRIE DE
LAMOTTE-DU-RHÔNE
84840

☎ 04 90 30 20 32
Fax 04 90 30 28 53

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL AVIS DE CONVOCATION

Monsieur Juan GARCIA Maire de Lamotte du Rhône fait connaître que le Conseil municipal est convoqué en séance à huit clos, en vue de délibérer sur la question inscrite à l'ordre du jour ci-dessous, pour la date du :

Lundi 18 mars 2024 à 18h00
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 22 janvier 2024 ;
2. Approbation du compte de gestion 2023 ;
3. Approbation du compte administratif 2023 ;
4. Vote du budget primitif 2024 ;
5. Vote des taux d'imposition 2024 ;
6. Attribution des subventions aux associations ;
7. Renouvellement de la convention SOS Animaux 2024 ;
8. Adhésion 2024 du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Vaucluse ;
9. Demande de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2024 ;
10. Attribution d'une subvention au Syndicat d'Initiative de Bollène ;
11. Signature de la convention de mise à disposition d'un agent communal auprès de la Commune de Lapalud ;
12. Questions diverses.

En cas d'empêchement, je vous remercie de donner un pouvoir à un membre du Conseil Municipal.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.



Le Maire,
Juan GARCIA